



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**



**France Relance : lancement du 1<sup>er</sup> comité de pilotage du projet de redynamisation de l'aménagement commercial dans les cœurs de ville**

Paris, 30 septembre 2020  
N°229

Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance chargé des Petites et Moyennes Entreprises a présidé, en présence du ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le premier comité de pilotage du projet de redynamisation des commerces.

Dans le cadre du plan de soutien en faveur du commerces de proximité, de l'artisanat, et des indépendants présenté en juin 2020, le Gouvernement avait annoncé le projet de structuration d'une centaine de foncières territoriales avec le soutien de la Banque des Territoires avec 800 millions d'euros par des investissements en capital dans des projets de foncières, des prêts de renouvellement urbain et un soutien en ingénierie.

Pour faire face aux enjeux de vacance commerciale dans les centre-ville, France Relance porte une stratégie ambitieuse par la création d'un fonds de soutien de 60 millions d'euros pour la période 2021 à 2022. Ce fonds permettra la création de foncières territoriales qui investiront dans la rénovation et la transformation de 6000 cellules commerciales sur l'ensemble du pays.

Le fonds de soutien interviendra pour impulser comme pour soutenir des projets locaux, en cohérence avec les actions déjà engagées dans le cadre notamment des programmes de revitalisation « Action cœur de ville » et « Petites villes de Demain ».

Ce comité de pilotage du ministère de l'Economie des Finances et de la Relance et du ministère de la Cohésion territoriale et des Relations avec les collectivités territoriales aura lieu chaque mois en présence des ministres afin de sélectionner les projets et de mesurer leur avancement rapide, en étroite coordination avec les régions et avec les EPCI, notamment via la participation au comité de l'Association des maires de France, l'Association des Régions de France et l'Assemblée des Communautés de France. Le comité rassemblera les acteurs de la transformation des territoires :

l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Banque des Territoires, la Fédération des établissements publics locaux et les chambres consulaires (CCI France et de CMA France).

**Contacts presse :**

Cabinet de Jacqueline Gourault : 01 44 49 89 06 - [communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr](mailto:communication.jg@cohesion-territoires.gouv.fr)

Cabinet d'Alain Griset : 01 53 18 46 41 - [presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr)